

PRESENTATION DE PORTS RIVIERA COOPERATION

Vendredi 10 juin 2011 de 15h00 à 17h30

Hémicycle du Conseil général des Alpes-Maritimes - Nice

UNE COOPERATION PORTUAIRE FRANCO-ITALIENNE DURABLE

Ancrées au cœur du bassin méditerranéen, la France et l'Italie ont de tout temps exercé un rôle majeur dans les échanges économiques et touristiques par voie maritime.

A travers son programme de coopération territoriale ALCOTRA 2007-2013, l'Union Européenne cherche, notamment, à développer les collaborations et les synergies entre les ports méditerranéens.



Porté par le Conseil général des Alpes-Maritimes et la Province d'Imperia, le projet PORTS RIVIERA COOPERATION s'inscrit dans le cadre d'un P.I.T (Plan Intégré Transfrontalier) réalisé en partenariat avec : la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, chef de file du projet RESAPORTS, la Chambre de Commerce d'Imperia, l'Istituto Internazionale delle Comunicazioni (IIC) de Gênes, l'Union des Ports de Plaisance Provence Alpes Côte d'Azur (UPACA), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Alpes-Maritimes et la Chambre de commerce de Savone.

La Riviera franco-italienne, berceau emblématique du yachting européen, s'étend sur près de 400 kilomètres de côtes du Massif de l'Estérel à l'Ouest jusqu'à la zone de Savone à l'Est. Cet espace comprend des villes majeures comme Cannes, Nice, Vintimille, Imperia et Gênes, 1^{er} port d'Italie.



PORTS RIVIERA COOPERATION a pour ambition de favoriser une évolution qualitative des services, de l'environnement, de l'emploi et de valoriser les activités portuaires contribuant ainsi à la promotion de l'économie locale et à une meilleure interconnexion d'une cinquantaine de ports azuréens et ligures avec leur territoire environnant.

Il sera exposé par l'ensemble des acteurs du projet **en présence du navigateur Jean-Pierre Dick, invité d'honneur**, lors d'une réunion de lancement qui se déroulera le :



Vendredi 10 juin 2011
De 15h00 à 17h30
Hémicycle du Conseil général des Alpes-Maritimes à Nice



A cette occasion, seront abordés trois axes du dispositif :

Economie : développement d'une nouvelle plateforme d'informations pratiques, de mise en réseau des professionnels du nautisme et de services portuaires en ligne à usage des touristes, plaisanciers et résidents des territoires français et italiens. Raccordée à la centrale de réservation de places de port, elle a pour objectif d'améliorer la qualité de l'escale via différents canaux d'accès (téléphone, smart phone, borne interactive, atlas Odyssea...).

Formation : mise en place d'un cycle franco-italien de formations techniques sur 10 mois ciblées sur les métiers de la plaisance pour aider des demandeurs d'emploi à trouver un travail et des entreprises centrées sur le secteur de la plaisance et plus généralement sur les métiers de la mer (artisans, salariés) à se spécialiser afin de renforcer leur compétitivité.

Environnement : instauration d'une démarche qualité auprès des gestionnaires de ports visant la préservation du milieu marin et portuaire par le déploiement d'actions-pilotes exemplaires et l'harmonisation de procédures standardisées pour l'obtention d'une certification environnementale européenne.



« Ensemble par delà les frontières ». Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).
 « Insieme oltre i confini ». Questo progetto è cofinanziato dal Fondo Europeo di Sviluppo Regionale (FESR).



PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

15h00 Cadre général

Présentation des élus

Présentation générale de PORTS RIVIERA COOPERATION

15h25 Le volet « ENVIRONNEMENT »

Témoignage de Jean-Pierre DICK sur l'environnement en Méditerranée

Présentation du programme d'action du volet Environnement et du diagnostic de l'état environnemental des ports de la Riviera

Exemples d'actions d'amélioration de la qualité environnementale des ports

16h15 Le volet « FORMATION »

Les besoins en formation de la plaisance

Présentation du programme de formation

16h45 Le volet « ECONOMIE »

L'impact économique de l'activité « plaisance »

Présentation de la nouvelle plateforme de services Réraports

17h15 Conclusion et remerciements

L'ACTIVITE PLAISANCE DE LA RIVIERA FRANCO-ITALIENNE EN QUELQUES CHIFFRES

Les ports des Alpes-Maritimes et du Var occupent une position stratégique au cœur de la navigation de grande plaisance fréquentée chaque été par 50% de la flotte mondiale. On estime que 90% des yachts construits aujourd'hui feront escale un jour sur le littoral azuréen et varois. Les ports de ce secteur totalisent 25% des places françaises pour bateaux et sont tous engagés dans une démarche exemplaire de labellisation « Ports Propres » (sensibilisation des usagers, gestion des déchets et des effluents).

Le pôle nautique azuréen offre une capacité d'accueil totale de plus de 18 500 anneaux mais reste souvent insuffisante pour satisfaire la demande (seulement 12% des anneaux sont dédiés au passage). Il emploie 3 300 personnes et son chiffre d'affaires (hors Monaco) atteint les 900 millions d'euros.

Le pôle nautique varois dédié principalement à la petite plaisance (bateaux à voile et à moteur) offre quant à lui près de 2 000 anneaux répartis dans 45 ports, dont 43% dédiés au passage. Le Var est le 1er employeur de la Région PACA-Corse en termes d'emplois liés aux ports de plaisance.

(Sources: Observatoires du tourisme Riviera Côte d'Azur et Var, Riviera Ports et Rapports d'activité 2009-2010 CCI Nice Côte d'Azur et Var).

La Ligurie italienne compte 14 ports touristiques recevant également de nombreux plaisanciers, sensibilisés au respect de l'environnement dans 59 % des ports.

Le profil de la plaisance de la *Riviera di Ponente*, à l'Ouest du Golfe de Gênes, se compose de nombreux ports à faible capacité, avec une forte dominance de bateaux à moteur.

Trois familles de ports s'y côtoient :

- les grandes unités spécialement construites pour la plaisance et le plus souvent publiques (Santo Stefano al mare, Finale Ligure,...) ;
- les grandes unités dans lesquelles seulement une partie est réservée à la plaisance, en général gérées par un club nautique local privé (Savona,...) ;
- enfin, les très petites unités toujours saturées en période estivale (55% des escales) ayant un attrait culturel important, essentiellement des ports d'escale.

Seulement 4% des ports (contre 29% en Méditerranée française) peuvent être considérés comme des ports à fort taux d'escale.

(Source : Rapport de la Commission Ramoge)

Contact Presse

Dominique RUFFAT - Tél. +33 (0)6 18 45 15 38 - Email : dominique.ruffat@sfr.fr

CONSEIL
GÉNÉRAL
DES ALPES
MARITIMES



alcotra
Programme Alcotra 2007-2013

« Ensemble par delà les frontières ». Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).
« Insieme oltre i confini ». Questo progetto è cofinanziato dal Fondo Europeo di Sviluppo Regionale (FESR).

